CHLEF

Colloque de chirurgie dentaire

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise, aujourd'hui, des rencontres odonto-stomatologiques, au niveau du cinéma Djamel. Les conférences seront animées par des professeurs du CHU de Béni-Messous. Ces communications porteront essentiellement sur les lésions périapicales d'origine endodontique, la prise en charge d'un diabétique pour des soins dentaires, la conduite à tenir devant une dent de sagesse enclavée, la prise en charge d'une cellulite cervico-faciale d'origine dentaire, d'un malaise hypoglycémique et d'un cancer de la cavité buccale.

Medjdoub Ali

Opération coup-de-poing

Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux et la criminalité sous toutes ses formes, les éléments de la 2e Sûreté urbaine de Chlef ont effectué durant le mois de février 2013, diverses opérations coup-de-poing à travers différents endroits où ont l'habitude de se rencontrer les délinquants ayant des antécédents judiciaires. Ces descentes policières ont permis l'arrestation de deux individus âgés de 20 et 28 ans en possession d'armes blanches (poignards), 3 personnes pour conduite en état d'ivresse, et un autre malfaiteur récidiviste en possession d'un morceau de kif traité. Présentés au procureur de la République de Chlef, cinq d'entre eux ont été placés en détention provisoire.

M. A.

AÏN-TÉMOUCHENT

Secousse tellurique de 4,1 degrés

Une légère secousse tellurique a été ressentie jeudi après-midi, vers les coups de 18 h dans le chef-lieu de la wilaya de Aïn-Temouchent et ses alentours, selon le Craag. La secousse de 4,1 degrés sur l'échelle Richter, n'a heureusement fait aucun dégât. Il est à noter que l'épicentre est situé dans la plage de Sassel, dans la commune de Hassi El-Ghella, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Aïn-Témouchent.`

S. B.

Cinq ressortissants africains arrêtés

Lors d'un barrage dressé sur la RN35, reliant Aïn-Témouchent à Tlemcen, la Gendarmerie nationale a intercepté un taxi se dirigeant vers la région ouest du pays et à son bord cinq ressortissants africains. Trois de nationalité malienne et deux de nationalité libyenne. Ces immigrés sont entrés clandestinement au pays et se dirigeaient vers le Maroc, pour probablement rejoindre l'autre rive de la Méditerranée. Dans le cadre de la lutte et la prévention de l'immigration clandestine, les cinq personnes ont été présentées devant la justice qui aura à statuer sur les dispositions administratives pour les refouler vers leurs pays d'origine.

S. B.

APRÈS LE MEURTRE DES PETITS HAROUN ET BRAHIM

Consternation à Oran et appel à une prise en charge psychologique

Le choc de l'horrible assassinat des deux jeunes garçons Haroun et Brahim à Constantine, dans des circonstances terribles, n'est pas près de s'estomper et touche toutes les familles algériennes.

Depuis cet acte abominable, même à Oran, c'est une réaction de consternation et de peur qui se ressent, notamment chez les parents.

Aux abords des écoles primaires du centre-ville, tout le monde l'aura remarqué, les mères de famille étaient plus nombreuses à venir attendre leurs enfants à l'heure de la sortie, ces derniers jours.

«Oui nous avons peur pour nos enfants, il n'y a plus de sécurité nulle part ! Vous avez vu les deux pauvres petits, ils ont été enlevés devant chez eux !», dira une mère de famille.

D'autres mères confient, elles, leurs craintes accentuées par une forme d'impuissance. «Qu'est-ce qu'on peut faire pour protéger nos enfants, on ne peut pas les enfermer à la maison ? Il faut bien qu'ils aillent à l'école et jouer des fois dehors.» Un grand-père venu aussi attendre son petit garçon dit ne plus comprendre ce qui se passe autour de lui : «A mon époque, des choses pareilles n'arrivaient pas, ils avaient peur de la police, mais maintenant, avec la drogue, tout le monde devient fou !»

Cette émotion et cette crainte qui est encore vive amènent à réfléchir sur les moyens de prévenir ce type d'actes. Ainsi, des enseignants, également parents, souhaitent que le secteur de l'éducation s'implique.

«Il aurait fallu que dans les écoles, on explique aux enfants comment agir quand des inconnus les abordent. Pourquoi des psychologues ne sont-ils pas envoyés dans les établissements pour parler de ce qui se passe ?», s'interroge un enseignant. D'autres estiment que la police devrait mener des actions de sensibilisation au sein des établissements et c'est surtout au niveau de la cellule familiale qu'il faudrait agir, disent des enseignants. «Les parents ont trop tendance à se décharger de certaines de leurs responsabilités, ils doivent plus parler à leurs enfants des dangers qui existent dans la vie de tous les jours», avons-nous entendu encore.

Le martyre de Haroun et Brahim, au-delà de l'immense douleur pour leurs parents, interpelle tout un chacun en Algérie désormais.

Fayçal M.

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2013

34,2 millions de dinars pour l'aménagement des plages à Mostaganem

Des mesures visant à réunir les conditions appropriées pour accueillir les estivants l'été prochain ont été prises.

La préparation de la prochaine saison estivale ne peut se faire sans une coordination intersectorielle entre tous les intervenants : les collectivités locales, les directions du tourisme, du commerce, du transport, de la santé ainsi que les services de sécurité.

La Direction du tourisme a, en outre, recommandé d'accélérer la cadence dans la réhabilitation des plages pour permettre l'ouverture d'un plus grand nombre à la baignade. Pour ce faire, une enveloppe financière substantielle de 34,2 millions de dinars a été allouée au secteur du tourisme en vue d'aménager six plages sur la façade maritime mostaganémoise, a-t-on appris auprès de la directrice du tourisme qui était l'hôte du forum de la wilaya jeudi dernier.

L'opération d'aménagement consiste en la réfection, la construction en dur, l'équipement des postes de police, des services de la Gendarmerie nationale, et de la Protection civile, ainsi que les toilettes publiques.

Il s'agit des deux plages de Sidi Mansour, à l'ouest de la ville de Mostaganem, de Kharrouba qui est dans un état de dégradation avancée, du Chéliff avec ses criques, de Clovis sur le littoral de la commune de Benabdelmalek Ramdane et de la plage de Petit-Port-Est.

De la même source nous apprenons que le nombre de plages autorisées à la baignade au titre de la prochaine saison estivale, a augmenté, passant à 21. Quelque 44 espaces d'une superficie de l'ordre de 200 m² y seront concédés à des particuliers pour l'installation de solariums. Enfin, il y a lieu d'ajouter que les concessions de parcelles pour le stationnement ont aussi augmenté.

A. B.

RELIZANE

Un fellah et sa femme assassinés à l'arme blanche à Djebabra

Dans la matinée de ce jeudi, le douar de Djebabra, sur les hauteurs de la ville de Relizane, a vécu un moment des plus horribles avec une découverte macabre.

Dans des circonstances qui demeurent encore obscures, un fellah, B. B., âgé de 72 ans, et sa femme, S. F., âgée de 58 ans, ont été retrouvés, vers les coups de 10h30, ligotés et assassinés à l'arme blanche dans leur domicile conjugal, situé au douar susnommé, relevant de la commune de Zemoura, a-t-on appris de sources crédibles. Les services de sécurité se sont rendus sur les lieux pour le constat judiciaire. Les éléments de la Protection civile, qui étaient également présents sur le lieu du drame, ont procédé au transfert des deux dépouilles vers le service de médecine légale de l'établissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf de Relizane.

Une enquête a été immédiatement ouverte pour élucider ce drame ayant ébranlé la population riveraine et ses localités avoisinantes.

A. Rahmane

SIDI BEL-ABBÈS

Un automobiliste aspergé d'acide par un agent de sécurité

Dans la journée de jeudi dernier, un automobiliste qui voulait garer son véhicule devant le logement de fonction d'un receveur de la poste dans le quartier Sidi Bouaza El Gherbi de la ville de Sidi Bel-Abbès, a été aspergé d'un produit caustique. Selon les informations que nous avons recueillies, la personne s'apprêtait à garer son véhicule devant le logement de fonction du receveur et ce dernier s'y était opposé. Après échange de mots entre lui, le receveur et deux agents de sécurité, la victime aurait été frappée avant d'être aspergée d'acide par l'un des agents. La victime qui, heureusement, a reçu le produit sur le cou s'est fait délivrer un certificat médical avec une incapacité de travail de 3 jours. Celle-ci a déposé plainte.

A. M.

Trois voleurs arrêtés grâce aux caméras de surveillance

Trois voleurs ont été identifiés et arrêtés par la Sûreté urbaine de Sidi Bel-Abbès, grâce à la caméra de vidéo-surveillance dont est doté le magasin commercial de la victime. Les trois voleurs se sont présentés dans une supérette dans le quartier de la Bremer dans la ville de Sidi Bel-Abbès, comme étant des acheteurs. Profitant de l'inattention du commerçant, les malfaiteurs se sont emparés du portable de la victime, des clefs de sa voiture, de produits alimentaires et de 2 000 DA de la caisse avant de prendre la fuite. Mais c'était sans compter sur la caméra qui a tout enregistré. Ce fut une chose aisée pour les policiers, après avoir visionné le CD, d'aller cueillir les trois malfaiteurs avant leur mise sous mandat de dépôt.

A. M.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF - ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AIN T'BINET WILAYA DE SETIF

NIF : 40.80.150.000.19.003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 036.62.10.69/036.62.12.82

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° ..../2013, que le projet indiqué ci-dessous est provisoirement attribué comme suit :

OBJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	DELAI DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
Réparation des glissements sur RN 09 PK 92+600 Lot route	MEKHALFI-IMAD	33.552.090,00	06 Mois	71	Qualifiée techniquement moins-disante

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus-cité, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la Commission des marchés de la wilaya de Sétif dans un délai de 10 jours à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

NIF de l'entreprise MEKHALFI-IMAD 178190200530140

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation des offres peuvent se rapprocher de la Direction des travaux publics service de l'entretien et de l'exploitation dans les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière des offres.

Anep N° 512 364 - Le Soir d'Algérie du 16/03/2013